

Devenir membre

Si vous souhaitez mieux positionner votre entreprise sur le marché pharmaceutique suisse et vous faire entendre, devenez maintenant membre de vips.

Notre réseau

- compte près de 60 entreprises de la branche pharmaceutique comme membres actifs,
- est représenté dans presque tous les cantons de Suisse,
- englobe des entreprises actives dans les domaines de la recherche et du développement, de la production, de la distribution et de l'exportation.

Vous êtes intéressé(e)?

Dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse info@vips.ch, +41 41 727 67 80



Notre mission

- ▶ **Garantie d'un cadre réglementaire qui assure un traitement optimal aux patientes et aux patients**
- ▶ **Procédures d'autorisation des médicaments plus rapides et plus simples**
- ▶ **Rémunération équitable des innovations et des nouveaux développements**
- ▶ **Sécurité juridique et fiabilité de l'action officielle**
- ▶ **Conditions optimales pour la recherche scientifique et le développement, la production et la distribution**
- ▶ **Protection de la propriété intellectuelle**



ASSOCIATION DES ENTREPRISES
PHARMACEUTIQUES EN SUISSE



vips – votre réseau dans la branche
des entreprises pharmaceutiques
en Suisse



ASSOCIATION DES ENTREPRISES
PHARMACEUTIQUES EN SUISSE

vips

Association des entreprises
pharmaceutiques en Suisse
Baarerstrasse 2
6300 Zoug
www.vips.ch

Comprendre, mettre en réseau, s'imposer

L'Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse vips s'engage pour défendre les intérêts des entreprises pharmaceutiques actives en Suisse. Nous effectuons notamment les prestations suivantes pour nos membres:



Nous apportons notre contribution à la sécurité de l'approvisionnement de toutes les patientes et de tous les patients en Suisse.



Nous nous engageons pour des prix équitables des médicaments.



Nous nous engageons pour de bonnes conditions cadres lors de l'autorisation de commercialisation de médicaments.



Nous faisons en sorte que nos membres puissent avoir accès aux procédures et aux autorités de politique de la santé sur le marché suisse.



Nous favorisons la rémunération adéquate des innovations et la protection de la propriété intellectuelle.



Notre démarche

► Flexible et rapide

Nos membres sont directement impliqués dans toutes les activités et tous les processus décisionnels.

► Transparente et tournée vers les solutions

Les besoins de nos membres sont inclus dans les échanges avec les autorités et le monde politique. Nous cherchons des solutions et n'exploitons pas des problèmes.

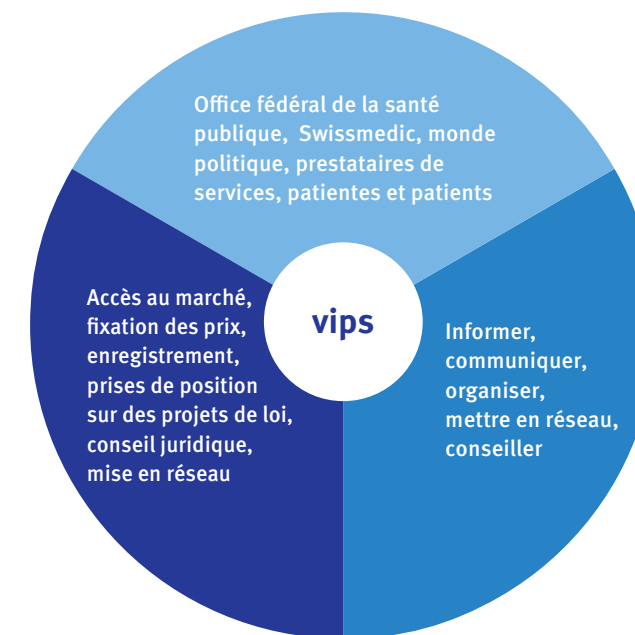
► Un réseau dans toute la Suisse

Nous sommes un réseau de branche exclusif dans les domaines commerciaux de la recherche et du développement, de la production, de l'autorisation de commercialisation, du remboursement par les caisses, de la distribution et de l'exportation.

Pour les patientes et les patients et une branche pharmaceutique forte

La population a droit à un accès généralisé, égal pour tous devant la loi et rapide aux médicaments. C'est pourquoi la sécurité des patientes et des patients, l'utilisation économique et médicale des médicaments et la recherche, l'innovation et la protection de la propriété intellectuelle sont des préoccupations centrales de vips.

Nos interlocuteurs, compétences et services



L'accent mis sur les dépenses pour les médicaments est trompeur

Les coûts augmentent dans le domaine de la santé publique en Suisse. De ce fait, la pression sur tous les acteurs se fait plus forte. Bien que la part des médicaments dans les coûts de santé reste stable autour de 10% depuis des années, la plupart des mesures des autorités et du monde politique ciblent les dépenses pour les médicaments – sans en discuter les bénéfices. Il faut une vision globale pour que l'on puisse maintenir également à l'avenir un système de santé au sens des patientes et des patients.

La sécurité de l'approvisionnement en Suisse est insuffisante

Aujourd'hui, de nombreuses maladies jusqu'ici fatales peuvent être guéries. L'espérance de vie et la qualité de vie de l'être humain augmentent. Grâce à l'utilisation de médicaments, il est possible de prévenir beaucoup de souffrances. Il y a néanmoins des goulots d'étranglement permanents dans l'approvisionnement de médicaments, parce que les procédures d'autorisation et de remboursement sont insuffisantes. La sécurité de l'approvisionnement ne se décide pas sur le plan légal, il faut des incitations économiques dans le système de santé. Ce n'est que par le biais d'une réglementation intelligente que l'on peut garantir un approvisionnement sans failles de toutes les patientes et de tous les patients.